ARCHIVE.

C.A. COMMUN

Samedi 25 janvier 2014

TRAJECTOIRE RESSOURCES
centre de ressources acteurs de la ville

TRAJECTOIRE FORMATION

Participation des habitants et développement social

Groupe de réflexion
Ingénierie de formation

TR TF

TR TF

mobilisation des réseaux et des acteurs
(janvier-mars 2014)

1. Repérage de porteurs d'initiatives
2. Sondage sur les attentes et besoins

TR

Journée régionale (FC)

« La participation des habitants : quels enjeux pour le développement social ? »

(avril 2014)

TR

Formation-action
(avec un groupe de 15 acteurs)

- capitalisation d'expériences
- repérage des freins et leviers
- accompagnement à l'évolution des projets

févr./déc. 2014

TR

1 chantier expérimental
(TR en appui d'une initiative locale, suite à un appel à manifestation d'intérêt)

- accompagnement et suivi
- enseignements et capitalisation

mars./déc. 2014

TF TR ?

3 modules de qualification
(à discuter et affiner)

1. les formes de la participation
2. mobilisation et animation
3. pouvoir d'agir et pérennisation

avril/déc. 2014

TF

Formation des élus locaux

1 module spécifique

Document type

	TRAJECTOIRE FORMATION		TRAJECTOIRE RESSOURCES
ORIENTATIONS	- *FORMATION PROFESSIONNELLE ANIMATEURS* *Filière animation, médiation culturelle, sociale* - *FORMATION CONTINUE DES ACTEURS* *Bénévoles des associations, professionnels, élus locaux*	- *RECHERCHE* *Études et conseils, expertise dans le champ, recherche-action, lien université, conseil scientifique...* - *IMPLICATION DES ACTEURS* *Habitants, bénévoles parties prenantes* *Dimension participative, projet collectif*	- *RESEAU D'ACTEURS* *Constitution, animation, production groupes acteurs thématiques, géographiques* - *CENTRE RESSOURCES* *Capitalisation, constitution, mutualisation, diffusion*
MOYENS	- *PERSONNEL : formateurs* *Coordination, développement, animation* - *MMV* *Activité, animation plateforme, gestion*	- *PERSONNEL : administratif secrétaire, comptable* *Communication* - *MMV* *Siège, vitrine*	- *PERSONNEL : chargé de mission experts, animateurs* *Direction ?* - *MMV* *ancrage Montbéliard*
PARTENAIRES	- *ETAT Jeunesse et Sports* *Habilitation, réglementation* - *Régions FC* *Politique régionale de formation*	- *CAPM* *Partenaire historique* *Convention objectifs et de moyens* *Communication, suivi évaluation*	- *DIV* *Habilitation, réseau* - *ACEs* *Plateforme lutte discrimination* - *Réseau MRR* *Labellisation inter-régionale*

TF-TR

RENCONTRE DU VENDREDI 12 JUILLET 2013

CONTEXTE

- Politique de la Ville en pleine refonte au niveau national (géographie prioritaire, quel place pour les centres de ressources...) échéance 2014
- La Région un partenaire clef (PdeV, formation...) mais des pratiques partenariales « discutables » (mise en concurrence...)

PROJETS

- TF : formation professionnel des animateurs cœur activité mais mission appui complémentaire et élargissement à d'autres champs professionnels (médiation, travail social...) et d'autres acteurs (bénévoles, élus...)
- TR : positionnement tiers dans rapport Etat-collectivités, animateur d'espaces de mutualisation (bonnes pratiques, prospectives...)
- Ce qui nous est commun : fait associatif, dimension ascendante, émancipation

ACTIVITES

- Dissociés et théoriquement complémentaires
- TR participe à TF prestation de formation et ing formation (DE)
- TF participe à TR prestation administrative
- Espaces extérieurs de coopération (IUT rencontres du social, point appui assos

ORGANISATION

- Ressources humaines
    - Compta (évolution charges et emploi aidé)
    - Doc (impact 2013 et évolution)
    - Formation (consolidation poste TR)
    - Informatique (voir com et édition)
- Logistique
    - Limites espaces de travail
    - Problématique de l'archivage

STRATEGIES

- Anticiper un probable désengagement de PMA
- Sécuriser la collaboration TR-TF (respect cadre réglementaire)
- Consolider et mutualiser nos représentations institutionnelles (ARTS, IUT, CRESS, IFDES...)
- Imaginer de nouveaux développements (SCIC pour Etudes et Conseils associant TR, TF et collaborateurs « indépendants » partageant des options fondatrices communes formalisées dans une charte)